



Ce que nous avons entendu : Commentaires formulés à ce jour sur l'Étude sur le parc urbain national de la Rouge



Mai 2023





Introduction

Le 21 mars 2023, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique a demandé à ce que l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) travaille de concert avec Parcs Canada et Environnement et Changement climatique Canada à l'élaboration de l'approche et de la portée de l'Étude sur le parc urbain national de la Rouge (l'étude) afin de déterminer comment cette dernière sera entreprise. Les objectifs de l'étude sont de comprendre les effets potentiels, y compris les effets cumulatifs, des développements passés, actuels et éventuels sur l'intégrité du parc urbain national de la Rouge et sur les objectifs de gestion du parc.

La version provisoire du mandat de l'étude sera rendue publique pour une période d'examen et de commentaires au printemps 2023, et devrait être finalisée avant la fin de juin 2023. Un comité serait nommé pour mener l'étude, probablement au début de l'été 2023.

L'Agence s'engage à tenir compte des commentaires du public afin d'éclairer le mandat de l'étude. À l'heure actuelle, l'Agence a tenu compte des points de vue et des commentaires du public relatifs à l'étude qui ont été recueillis dans le cadre :

- des séances d'information publique en personne tenues le 2 mai 2023;
- de la séance d'information publique tenue virtuellement le 4 mai 2023;
- de la correspondance et des commentaires présentés en ligne à l'Agence ou au ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

Le tableau intitulé « Résumé des commentaires du public » ci-dessous résume les commentaires et les enjeux soulevés par le public dans le cadre du processus de planification. L'Agence a tenu compte de ces commentaires dans l'élaboration du mandat provisoire de l'étude.

Résumé des commentaires du public

Élément	Enjeu
Agriculture	<ul style="list-style-type: none">• Il faut protéger la réserve agricole de Duffins Rouge, étant donné qu'il s'agit principalement de terres agricoles de première classe et qu'elle joue un rôle dans la production d'aliments de grande qualité.• Perte de terres agricoles et répercussions sur le milieu agricole.• Perte de services agricoles et communauté.• Perte de connaissances sur les terres agricoles locales en raison de la fermeture des fermes et du déplacement des agriculteurs.• On suggère de désigner toutes les terres agricoles du parc urbain national de la Rouge comme étant « certifiées biologiques ».

Qualité de l'air	<ul style="list-style-type: none"> • Effets sur la qualité de l'air et incidences de ces effets sur la santé humaine, l'environnement biophysique et la santé et la fonction de l'écosystème.
Changements climatiques et émissions de gaz à effet de serre	<ul style="list-style-type: none"> • Effets de la déforestation, y compris la perte de puits de carbone. • Répercussions sur la capacité du Canada à respecter ses engagements nationaux en matière de réduction des gaz à effet de serre et ses objectifs climatiques. • Préoccupation relative à l'empreinte carbone des activités de développement potentielles. • Répercussions des émissions directes et induites de carbone résultant des activités de développement. • Nécessité de protéger les terres agricoles dans le contexte de la crise climatique et de ses impacts sur l'approvisionnement alimentaire.
Effets cumulatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluations de l'importance des effets cumulatifs, y compris pour les bassins versants de la rivière Rouge et du ruisseau Duffins. • Effets cumulatifs et à long terme sur la faune et les espèces en péril, y compris les effets sur les corridors migratoires. • Effets cumulatifs et à long terme sur le poisson et l'habitat du poisson. • Effets cumulatifs susceptibles de découler de multiples modifications législatives et réglementaires récentes apportées par le gouvernement de l'Ontario. • Préoccupation relative aux valeurs de référence étant donné que la région était principalement boisée et agricole dans les années 1960. • Préoccupations au sujet des effets cumulatifs des futurs projets de développement sur le niveau de contamination des terres et des eaux dans la réserve agricole de Duffins-Rouge et en aval, dans le cadre d'un éventail de scénarios liés à l'infrastructure et au climat.
Projets de développement préoccupants	<ul style="list-style-type: none"> • Préoccupations au sujet du plan de développement de la région de Durham, des aménagements prévus dans la région de York, du prolongement du chemin Whites à Pickering, du projet d'aéroport sur le territoire domanial de Transports Canada, du gratte-ciel et des immeubles de grande hauteur proposés dans la région, du déclassement de la centrale nucléaire de Pickering, et de l'aménagement adjacent à l'aire de conservation Greenwood, à Ajax. • Préoccupations législatives concernant le développement de la réserve agricole de Duffins-Rouge en lien avec l'engagement du gouvernement de l'Ontario de protéger à perpétuité les terres de la réserve agricole de Duffins-Rouge. • Il faut prévenir les développements avant qu'ils ne commencent, car des effets environnementaux irréversibles peuvent se produire dès le début du développement. • Appui à la désignation de projets en vertu de la <i>Loi sur l'évaluation d'impact</i> par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique

Répercussions différentielles sur diverses personnes et divers groupes

- Répercussions différentielles fondées sur le sexe et le genre, ce qui peut comprendre les groupes déterminés selon l'âge, le lieu de résidence, l'origine ethnique, la situation socioéconomique, la situation d'emploi ou l'incapacité.
- Besoin d'inclure une représentation diversifiée des points de vue, y compris des peuples autochtones, des personnes racialisées et des personnes handicapées.
- Besoin d'inclure les points de vue des personnes appartenant à des groupes marginalisés qui interagissent avec le parc urbain national de la Rouge.
- Besoin de séances de mobilisation accessibles et sans obstacle, y compris l'utilisation de la langue des signes américaine, de la langue des signes québécoise, de légendes, de descriptions d'écran et de documents fournis dans un format lisible à l'écran accessible avec du texte auxiliaire.
- Préoccupations au sujet des effets positifs et négatifs inévitables du développement entre les promoteurs ou les sociétés et les résidents locaux.

Conditions économiques

- Besoin d'une durabilité économique et environnementale à long terme par rapport au développement dans la zone d'étude.
- Perte de valeurs culturelles et touristiques dans le parc urbain national de la Rouge et les zones adjacentes, y compris une réduction de l'accès, les changements touchant les ressources végétales, halieutiques et fauniques, la qualité visuelle et l'augmentation du bruit.
- Préoccupation au sujet de la diminution de la valeur des propriétés, y compris en raison de la réduction des conditions de ruissellement des eaux pluviales et des inondations.
- Répercussions des aménagements sur les écoles axées sur la nature et les programmes d'éducation en plein air, y compris les répercussions sur l'emploi local et le bien-être communautaire.

Écosystèmes, flore et faune

- Perte de biodiversité et effets sur les terres écosensibles et les aires sauvages.
- Perte de haies et de corridors riverains.
- Répercussions sur les terres boisées et la santé des collectivités forestières.
- Répercussions sur les arbustes et les pâturages.
- Fragmentation de l'habitat et répercussions sur la faune.
- Connectivité avec la moraine d'Oak Ridges et le lac Ontario.
- Perte de l'habitat des pollinisateurs et des plantes rares.
- Augmentation du nombre de collisions causées par les activités d'aménagement et nécessité de réduire la mortalité par les corridors fauniques.
- Augmentation du risque d'incendie pour la faune.
- Augmentation de la pollution sonore.
- Empiètement par des plantes invasives ou non indigènes résultant de l'urbanisation.
- La conservation et la préservation de l'environnement doivent être durables

pour les générations futures.

Terres domaniales	<ul style="list-style-type: none"> • Effets sur le parc urbain national de la Rouge, son intégrité écologique et sa capacité d'atteindre les objectifs du plan de gestion du parc. • Répercussions des aménagements potentiels sur le territoire domanial de Transports Canada.
Poisson et habitat du poisson	<ul style="list-style-type: none"> • Impacts sur les poissons et leur habitat, y compris la truite brune, la truite arc-en-ciel, l'anguille d'Amérique, le saumon coho et le saumon quinnat dans la Petite rivière Rouge, la rivière Rouge, le ruisseau Petticoat, le ruisseau Duffins et leurs affluents. • Dégradation ou perte d'habitat du poisson et répercussions sur les populations de poissons. • Impacts des sels de voirie sur les affluents résultant des développements. • Effets sur les conditions de la vapeur et des plans d'eau, y compris les communautés benthiques. • Pollution des affluents des cours d'eau où vivent des poissons. • Dégradation des corridors écologiques aquatiques et connectivité.
Santé et mieux-être de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Effets sur la qualité de l'air et sur la santé des résidents locaux, des touristes et des utilisateurs récréatifs. • Répercussions sur la santé physique, mentale et spirituelle des utilisateurs du parc urbain national de la Rouge en raison de la réduction de l'accès et de l'expérience des utilisateurs. • Impacts du bruit résultant des développements ou induit par ceux-ci. • Impacts sur les utilisations récréatives du sentier Highland Creek, du parc riverain de Port Union, de l'aire de fréquentation diurne de Twyn Rivers, du sentier Celebration Forest, du parc Morningside de Toronto et du parc Highland de Scarborough. • Pollution lumineuse découlant des activités de développement. • Impacts résultant de l'effet d'îlot thermique urbain. • Préoccupation au sujet de l'augmentation de la circulation, ce qui entraîne un plus grand nombre d'accidents, notamment sur le chemin Brock.
Droits ancestraux et issus de traités	<ul style="list-style-type: none"> • Répercussions du développement sur l'exercice des droits ancestraux et issus de traités et des pratiques culturelles connexes. • Nécessité de satisfaire à l'exigence de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause des peuples autochtones. • Nécessité de respecter les revendications territoriales des Autochtones. • Nécessité de respecter les sites patrimoniaux autochtones.
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Crainte que l'étude ne sera pas terminée avant le début des développements. • Crainte que l'étude n'interrompe ou ne retarde la proposition ou la réalisation de



développements potentiels.

- Crainte que les résultats des prochaines élections fédérales aient une incidence sur l'étude.
- On suggère d'élargir la portée géographique de l'étude au-delà de la réserve agricole de Duffins-Rouge.
- Il faut que le rapport d'étude soit publié graduellement ou que les versions préliminaires du rapport soient disponibles avant 2025 afin que l'étude éclaire les activités de développement avant leur lancement.
- Nécessité d'examiner les arrêtés de zonage ministériels provinciaux dans la région, y compris la zone du casino et les zones humides.
- Il faut examiner les répercussions d'autres changements législatifs apportés par le gouvernement de l'Ontario, y compris l'élimination du pouvoir des offices de protection de la nature de l'Ontario de refuser des permis lorsqu'un arrêté de zonage ministériel est émis.
- Il faut recueillir des données supplémentaires, et notamment réaliser une étude pluriannuelle exhaustive sur les oiseaux nicheurs, ainsi que des relevés et des modélisations ciblés propres aux espèces.
- Besoin d'une évaluation des risques et des avantages.
- Besoin d'une évaluation des mesures de conservation potentielles qui permettraient d'éviter, d'atténuer ou de compenser les impacts.
- Nécessité d'évaluer les zones tampons requises autour des habitats importants.
- On suggère la réappropriation du langage autour du développement.
- On propose l'adoption d'une nouvelle loi sur la conservation agricole de Duffins Rouge, harmonisée avec les politiques provinciales sur sa protection.
- On suggère d'utiliser les données des bioblitzs.
- On suggère d'effectuer une analyse spatiale dans un système d'information géographique pour évaluer les impacts.
- On suggère d'explorer la possibilité d'accorder le statut de personne morale aux rivières et aux terres du parc urbain national de la Rouge afin de les protéger.
- On suggère de mesurer le capital écologique.
- On suggère de communiquer avec les promoteurs régionaux au sujet de l'étude.
- On suggère d'évaluer l'ensemble des terres naturelles dans la réserve agricole de Duffins-Rouge afin de déterminer leur importance et les mesures de protection requises.
- On suggère d'évaluer la nécessité et la portée de la décision du gouvernement de l'Ontario d'ouvrir la réserve agricole de Duffins-Rouge à des aménagements résidentiels et commerciaux et d'explorer des solutions de rechange et des mesures d'atténuation potentielles.

**Oiseaux
migrateurs et**

- Répercussions des activités de développement sur les oiseaux migrateurs, y compris leur habitat, notamment la destruction, la perturbation et la

leur habitat

fragmentation de l'habitat (y compris la capacité de se nourrir et de nicher), l'évitement de l'habitat, la perturbation sensorielle (y compris la pollution par la lumière et le bruit) et la perturbation et la destruction des individus, des nids et des œufs.

- Impacts des prédateurs opportunistes associés aux zones urbaines.
- Impacts sur la population de Grands Hérons, qui est déjà réduite par le développement, y compris dans la région du chemin Taunton et dans le complexe marécageux de Cherrywood.
- Impacts sur la sauvagine myoclonique.
- Préoccupations au sujet des impacts sur la géologie, compte tenu du fait que la géologie unique de la région crée un habitat unique pour les oiseaux
- Préoccupation particulière au sujet des falaises, des berges et des hirondelles rustiques et de leur habitat.
- Préoccupation particulière concernant les nids d'oiseaux autour du ruisseau Petticoat.

Conditions sociales

- Perte d'accès aux aires utilisées à des fins récréatives, y compris le sentier Seaton, situé le long du ruisseau West Duffins.
- Répercussions sur la sécurité alimentaire.
- Perte d'accès aux zones utilisées pour l'apprentissage et l'éducation, y compris les programmes pour enfants comme celui des Guides dans le parc urbain national de la Rouge et les environs.
- Répercussions sur les études et les programmes universitaires et collégiaux qui utilisent le parc urbain national de la Rouge et la réserve agricole Duffins-Rouge.
- Répercussions de la baisse des niveaux d'eau sur le canotage et le portage.
- Répercussions sur la collectivité de Whitevale à Pickering.
- Préoccupations au sujet des sites et des ressources patrimoniaux, ainsi que de la préservation des vieilles fermes.
- Préoccupations au sujet de l'étalement urbain, y compris la densité, la croissance et la mobilité piétonnière des collectivités existantes.

Sources d'informations et de savoir

- Données et études de l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région, notamment sur l'aménagement du territoire, les eaux souterraines, les eaux pluviales, le couvert forestier et les normes d'aménagement vert.
- Renseignements et données du zoo de Toronto, y compris les programmes de conservation des tortues du zoo de Toronto et le projet Turtle Tally.
- Information provenant du programme Owl Prowl de l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région.
- Données d'Earthub, de GeoHub de l'Ontario ou de centres environnementaux semblables.
- Données de la science citoyenne comme iNaturalist, ebird, le projet Feeder

Watch d'Oiseaux Canada et le Recensement des oiseaux de Noël d'Audubon.

- Données accessibles au public, y compris l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario, l'Atlas des papillons de l'Ontario, l'Atlas des reptiles et des amphibiens de l'Ontario et le Centre d'information sur le patrimoine naturel.
- Rapports du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada.
- Données et études de l'Université de Toronto et du Centennial College.
- Études d'impact environnemental fournies à la ville de Pickering.
- Le rapport « Developing disaster » d'Environmental Defence.
- Rapport de Karl Heide intitulé « Species and Ecosystems at Risk in the Duffins Rouge Agricultural Preserve : Considerations for a Federal Cumulative Effects Study », présenté à Environmental Defence.
- Rapport du Groupe de travail sur l'abordabilité des logements de l'Ontario
- Rapport de Kevin Eby intitulé « Existing housing unit capacity identified in municipal land needs assessments prepared for upper- and single-tier municipalities in the Greater Horseshoe » pour The Alliance for a Liveable Ontario.
- Renseignements provenant d'organisations non gouvernementales, y compris des études sur le capital naturel des terres de la ceinture de verdure par la Fondation David Suzuki et le Programme de surveillance des marais des Grands Lacs d'Oiseaux Canada.
- Informations provenant de voisins et de groupes communautaires de la région étudiée.
- Information des groupes autochtones.
- Information sur les développements à Seaton.

Espèces en péril et leur habitat

- Répercussions sur les espèces en péril inscrites sur la liste fédérale, y compris l'habitat de ces espèces (en raison de la perte, de l'altération et de la fragmentation de l'habitat), la mortalité directe et indirecte, les perturbations sensorielles et la perte d'habitat fonctionnel.
- Répercussions de l'introduction d'espèces envahissantes, y compris les phragmites.
- Préoccupations particulières au sujet du Pic à tête rouge, de la paruline azurée, de la paruline du Canada, de la paruline à ailes dorées, du petit Blongios, du méné long, de la paruline polyglotte, de l'hirondelle rustique, de l'hirondelle de rivage, du goglu des prés, de la grive des bois, de la sturnelle des prés, du pioui de l'Est, de la pie-grièche migratrice, de l'engoulevent bois-pourri, de l'engoulevent d'Amérique, de la guifette noire, du moucherolle vert, du bourdon à bande jaune, de la tortue mouchetée, de la tortue musquée, de la tortue serpentine, de la tortue peinte du Centre, la tortue géographique, de la pipistrelle de l'Est, de la chauve-souris nordique, de la petite chauve-souris brune, la loutre de rivière, du castor d'Amérique du Nord, du vison d'Amérique, de la couleuvre tachetée, saumon de l'Atlantique, de la ligumie pointue, de la mygale obscure, du noyer cendré, du frêne noir d'Amérique, du trichophore à feuilles plates et du papillon monarque.

**Eau**

- Crainte que le système de réglementation provincial ne protège pas adéquatement les bassins hydrographiques.
- Répercussions sur les aquifères.
- Répercussions sur le débit d'eau et les niveaux des ruisseaux et des rivières.
- Préoccupations au sujet de l'augmentation du ruissellement des eaux pluviales, des inondations, de la qualité de l'eau, de la turbidité de l'eau et de la contamination par les sels de voirie, y compris dans la rivière Rouge.

Milieus humides

- Effets sur les terres humides engendrés par les développements et les changements à la qualité de l'eau, y compris la perte, la réduction, l'altération et la modification de la fonction des terres humides.
- Effets sur les communautés de terres humides et les fonctions écologiques, y compris la disponibilité et la qualité de l'habitat des terres humides pour les oiseaux migrateurs et d'autres espèces sauvages.
- Répercussions sur les terres humides en aval de la réserve agricole de Duffins-Rouge, en raison de l'augmentation du ruissellement et des contaminants.
- Nécessité d'une évaluation de l'importance des terres humides.
- Préoccupation particulière concernant les effets potentiels sur l'étang d'Amos.
- Préoccupation particulière concernant la zone humide d'importance provinciale du marais de Cherrywood.

Prochaines étapes

L'ébauche du mandat de l'étude sera affichée pour une période de consultation publique.

L'Agence tiendra compte de tout autre commentaire reçu dans la version finale du mandat de l'étude.

L'Agence a également entendu 56 membres du public concernant leurs préférences sur les futures possibilités de participation. L'Agence note que 52 % des répondants ont indiqué leur préférence pour des réunions communautaires en personne, et 46 % pour un format de vidéoconférence. Ces informations, ainsi que la participation aux sessions publiques précédentes et tout autre commentaire reçu, permettront à l'Agence d'orienter son approche en matière de participation à l'avenir.

Pour connaître les dernières nouvelles sur l'état de l'étude, les périodes de commentaires et les prochaines étapes, veuillez consulter le [Registre canadien de l'évaluation d'impact \(numéro de référence : 84459\)](#).